

MAIRIE DE TINTÉNIAC

(35190)

Tél. : 02 99 68 18 68

Fax. : 02 99 68 05 44

**EXTRAIT DU PROCÈS-VERBAL
DES DÉLIBÉRATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL****Séance du vendredi 07 avril 2023****DATE de convocation et d'affichage**

30 mars 2023

DATE de publication de la délibération

14 avril 2023

NOMBRE DE CONSEILLERS

En exercice 27

Présents 20

Votants 27

L'an deux mil vingt-trois, le sept avril à dix-neuf heures, le Conseil Municipal de la Commune de Tinténac s'est réuni en séance ordinaire, en salle du Conseil Municipal, après convocation légale, sous la Présidence de Monsieur Christian TOCZÉ, Maire.

Étaient présents : M. TOCZÉ Christian, Maire ; MM. et Mmes BIMBOT Frédéric, DELVILLE Nathalie, LEGRAND Rémi, GARÇON Isabelle, TOUZARD Blaise, BOLIVARD Régis, GIOT Stéphanie Adjointes ; MM. et Mmes ANDRÉ Marie-Thérèse, ARRIBARD Martine, BOSSARD Nelly, GORON Maxime, LEMARCHANDEL Franck, MARTINIAULT Anne-Laure, QUENOUILLÈRE Roger (arrive à 20h05 au point 9), SALIS Anaïs, d'ABOVILLE Rosine, BLANDIN Béatrice, MORIN-LOUVIGNY Isabelle, PRESCHOUX Léon, Conseillers Municipaux.

Étaient absents excusés :

Mme PARPAILLON Marie-Laure donne pouvoir à Mme ANDRÉ Marie-Thérèse.

M. FOUCHARD Fabrice donne pouvoir à Mme DELVILLE Nathalie.

M. QUENOUILLÈRE Roger donne pouvoir à M. LEGRAND Rémi jusqu'au point 8 inclus.

M. JEANNEAU Luc donne pouvoir à Mme SALIS Anaïs.

M. DUFEIL Christophe donne pouvoir à M. TOCZÉ Christian.

Mme DUFRAIGNE-CLOLUS Cécile donne pouvoir à M. GORON Maxime,

M. BAZIN Denis donne pouvoir à Mme BLANDIN Béatrice.

M. DEHEEGER Vianney donne pouvoir à Mme MORIN LOUVIGNY Isabelle.

Étaient absents :

Secrétaire de séance : Mme MARTINIAULT Anne-Laure a été désignée secrétaire de séance à qui il est adjoint un auxiliaire, Sophie CONGRAS.

N°070423-9 : Budget Primitif 2023 de la commune.

M. Blaise TOUZARD présente le Budget Primitif 2023 de la commune, lequel s'équilibre en dépenses et en recettes de la façon suivante :

- **Section de fonctionnement : 3 833 296,00€**
- **Section d'investissement : 2 930 782,61€**

LES DEPENSES DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT	BP 2023
011 - Charges à caractère général	1 098 570,00 €
012 - Charges de personnel et frais assimilés	1 515 885,00 €
014- Atténuation de produits	201 200,00 €
022 - Dépenses imprévues	
023 - Virement à la section d'investissement	80 931,00 €
042 - Opérations d'ordre de transfert entre sections	360 000,00 €
65 - Autres charges de gestion courante	526 210,00 €
66 - Charges financières	50 000,00 €
67 - Charges spécifiques	500,00 €
68 - Dotations aux provisions et dépréciations	0,00 €
TOTAL DEPENSES DE FONCTIONNEMENT	3 833 296,00 €

Envoyé en préfecture le 14/04/2023

Reçu en préfecture le 14/04/2023

Affiché le

ID : 035-213503378-20230407-DELIB070423_9-DE

LES RECETTES DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT	
002 - Résultat de fonctionnement reporté	
013 - Atténuations de charges	17 145,00 €
042 - Opérations d'ordre de transfert entre sections	8 268,00 €
70 - Produits des services, du domaine et ventes diverses	145 490,00 €
73 - Impôts et taxes	224 866,00 €
731 - Fiscalité locale	1 702 580,00 €
74 - Dotations et participations	1 511 447,00 €
75 - Autres produits de gestion courante	72 500,00 €
76 - Produits financiers	0,00 €
77 - Produits spécifiques	1 000,00 €
78 - Reprises sur amortissements, dépréciations et provisions	0,00 €
TOTAL RECETTES DE FONCTIONNEMENT	3 833 296,00 €

LES DEPENSES D'INVESTISSEMENT		RESTES A REALISER 2022	CREDITS NOUVEAUX	BP 2023
TOTAL OPÉRATIONS D'ORDRE		0,00 €	8 268,00 €	8 268,00 €
040	Opérations d'ordre - Transfert entre Section	0,00 €	8 268,00 €	8 268,00 €
041	Opérations patrimoniales	0,00 €	0,00 €	0,00 €
TOTAL OPÉRATIONS RÉELLES		878 806,86 €	2 043 707,75 €	2 922 514,61 €
001	Déficit d'investissement reporté	0,00 €	33 542,96 €	33 542,96 €
020	Dépenses imprévues (7,5 % maxi)	0,00 €	0,00 €	0,00 €
10	Dotations et fonds divers	0,00 €	30 000,00 €	30 000,00 €
204	Subvention d'équipement versées	0,00 €	35 320,00 €	35 320,00 €
16	Remboursement d'emprunts et dettes	0,00 €	385 600,00 €	385 600,00 €
27	Autres immobilisations financières	0,00 €	0,00 €	0,00 €
OP 218	Salle de sports/terrains	49 952,73 €	507 720,79 €	557 673,52 €
OP 28	Matériel et mobilier	0,00 €	110 206,00 €	110 206,00 €
OP 29	Bâtiments Communaux	337 864,57 €	56 012,00 €	393 876,57 €
OP 215	Etudes urbanisme	0,00 €	120 000,00 €	120 000,00 €
OP 30	Voirie	338 286,99 €	286 786,00 €	625 072,99 €
OP 31	Centre technique municipal		20 000,00 €	20 000,00 €
OP 32	Espace jeunes et associatif	127 341,77 €	65 000,00 €	192 341,77 €
OP 33	Projet de l'Isle Adam	19 200,00 €	203 200,00 €	222 400,00 €
OP 44	Acquisition de terrain	0,00 €	49 500,00 €	49 500,00 €
OP 45	Cimetière	6 160,80 €	140 820,00 €	146 980,80 €
DEPENSES DE L'EXERCICE 2023		878 806,86 €	2 051 975,75 €	2 930 782,61 €

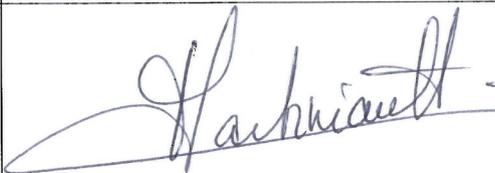
LES RECETTES D'INVESTISSEMENT		RESTES A PERCEVOIR 2022	Envoyé en préfecture le 14/04/2023 Reçu en préfecture le 14/04/2023 N° Affiché le JX BP 2023 ID : 035-213503378-20230407-DELIB070423_9-DE	
TOTAL OPÉRATIONS D'ORDRE		0,00 €	772 000,00 €	772 000,00 €
oo1	Solde d'exécution reporté			0,00 €
o24	Produits de cession des immobilisations		412 000,00 €	412 000,00 €
040	Opérations d'ordre - Transfert entre Section		360 000,00 €	360 000,00 €
041	Opérations patrimoniales		0,00 €	0,00 €
TOTAL OPÉRATIONS RÉELLES		668 467,81 €	1 490 314,80 €	2 158 782,61 €
021	Virement de la section de fonctionnement		80 931,00 €	80 931,00 €
10	Dotations, fonds divers & réserves		293 452,20 €	293 452,20 €
13	Subvention d'investissement	668 467,81 €	0,00 €	668 467,81 €
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00 €	1 115 931,60 €	1 115 931,60 €
21	Immobilisation corporelles		0,00 €	0,00 €
27	Autres immobilisations financières		0,00 €	0,00 €
RECETTES DE L'EXERCICE 2023		668 467,81 €	2 262 314,80 €	2 930 782,61 €

Après en avoir délibéré, le conseil municipal décide, à la majorité (6 voix contre Mme Rosine d'ABOVILLE, Mme Béatrice BLANDIN et pouvoir de M. Denis BAZIN, Mme Isabelle MORIN-LOUVIGNY et pouvoir de M. Vianney DEHEEGER, M. Léon PRESCHOUX)

➤ d'adopter le Budget Primitif 2023 de la commune tel que présenté.

Fait et délibéré les jour, mois et an susdits.
Au registre suivent les signatures.

Pour expédition conforme,

Le Maire, Christian TOCZÉ	Le secrétaire de séance Anne-Laure MARTINIAULT
	

Acte certifié exécutoire

Compte tenu de sa transmission en Préfecture d'Ille-et-Vilaine le : 14 avril 2023

De sa publication sur le site Internet de la commune le 14 avril 2023

Envoyé en préfecture le 14/04/2023

Reçu en préfecture le 14/04/2023

Affiché le

ID : 035-213503378-20230407-DELIB070423_9-DE